



# CAHIER D'ACTEUR

PROJET TECHNOCENTRE  
À FESSENHEIM

10.10.2024  
07.02.2025

N°xxx | MOIS ANNEE

## La France insoumise Haut-Rhin

La France Insoumise est un mouvement reposant sur des principes forts :

- Mouvement démocratique et évolutif, la France Insoumise cherche à inventer une nouvelle forme de rassemblement citoyen.
- Mouvement humaniste, culturel, la France Insoumise est tournée vers l'action.
- Mouvement collectif et transparent, ses principales orientations et campagnes sont déterminées par les militant-e-s.

Contact : LFI 68

[franceinsoumise68@mailo.com](mailto:franceinsoumise68@mailo.com)

Le Technocentre va faire venir de toute la France et d'Europe des déchets métalliques faiblement radioactifs (TFA) issus du **démantèlement d'installations nucléaires**. L'objectif du Technocentre est de fondre et décontaminer partiellement 20 000 tonnes de lingots d'acier pour les  **vendre dans l'industrie sans aucune traçabilité** à la sortie.

### 1 ) Un danger pour la santé publique

Ce projet constitue une **première en France**, où la réutilisation de déchets même faiblement radioactifs était exclue jusqu'alors du domaine public. Nous n'acceptons pas que des **éléments radioactifs soient disséminés dans notre environnement** et potentiellement intégrés dans des produits de consommation courante.

Ce projet du Technocentre créé un **précédent inquiétant !**

### 2 ) La surveillance prévue n'est pas suffisante !

**EDF reconnaît qu'au futur Technocentre, des métaux plus radioactifs que des TFA seraient pris en charge.** À l'étape de fusion, il sera difficile de savoir si les matériaux traités sont réellement des TFA, ce qui pourrait entraîner une radioactivité plus élevée que prévue.

Il existe donc une véritable **Incertitude sur la classification de ce site industriel !**

### 3 ) Le transport par voie fluviales et routières, un vrai problème de sécurité.

Des générateurs de vapeur seraient transportés depuis nos centrales nucléaires et celles d'autre pays européens .

EDF prévoit ainsi **de faire circuler sur nos routes 7 camions de 30 tonnes par jour pour le transport de conteneurs.**



## Un Projet Risqué et Inacceptable

En France le code de l'environnement prévoit que tout matériel susceptible d'avoir été contaminé ou se trouvant dans une zone à production possible de déchets nucléaires (ZppDN) doit être considéré comme un déchet radioactif .

Une modification récente du Code de la santé publique a ouvert la voie à la réutilisation de déchets radioactifs métalliques. Nous devons refuser de créer un précédent qui pourrait mener à d'autres dérives.

Il est impossible même après ce traitement, d'éliminer totalement la radioactivité. Des éléments radioactifs peuvent subsister dans le métal recyclé, et ceux-ci pourraient refaire surface lors de la transformation de ces matériaux en produits de consommation courante. **Cela soulève une question cruciale : comment garantir que nos véhicules ou même nos jouets ne contiennent pas de résidus radioactifs, invisibles et insoupçonnés ?**

Des études scientifiques récentes montrent que même de très faibles doses les radiations peuvent avoir des effets délétères sur la santé, en particulier sur les enfants, dont le corps est plus vulnérable et provoquer des cancers . L'innocuité des faibles doses de radiations n'est pas prouvée, et il est donc irresponsable d'introduire des matériaux potentiellement contaminés dans le domaine public.

**Nous n'accepterons pas que des éléments radioactifs soient disséminés dans notre environnement et potentiellement intégrés dans des produits de consommation courante.**

Aussi une des inquiétudes majeures de la population sur ce projet est l'absence de traçabilité à la sortie .

**Les consommateurs doivent pouvoir choisir d'acheter ou non une casserole , fourchette... dont le métal proviendrait du Technocentre .**

Nous ne devons pas ouvrir la porte à de telles pratiques qui mettent en danger la santé des populations.

Il est impératif que la filière nucléaire explore d'autres solutions pour gérer ses déchets, au lieu d'exposer la population à des risques indus.

### **D'autres solutions sont possibles !**

le stockage au CIREs coûte 500€/m<sup>3</sup>  
concentrons-nous sur des méthodes de gestion sûres et responsables.  
La meilleure solution étant de développer les énergies renouvelables et de mettre en place des politiques d'économie d'énergie !

## Des métaux plus radioactifs que des TFA seraient pris en charge ?

Il est difficile de mesurer avec précision l'activité radioactive des gros éléments comme les générateurs de vapeur, ce qui pose des problèmes pour évaluer leur sécurité et leur gestion.

En effet EDF nous informe que **la radioactivité des générateurs de vapeur sera estimée par des calculs plutôt que mesurée directement.**

Cela soulève des questions sur la fiabilité de ces évaluations. Il n'est pas possible de mesurer l'intérieur là où se concentre le plus de radioactivité .

Ils contiennent des éléments plus radioactifs que les déchets de faible activité (TFA), en raison de la circulation d'eau très radioactive dans leurs tubes. Ces tubes ont souvent présenté des fuites, contribuant à l'irradiation des corps de ces générateurs .

Le traitement de 1000 tonnes de métaux TFA génère environ 240 tonnes de déchets FAMA (Faiblement radioactifs), c'est-à-dire entre 10 et 100 000 fois plus radioactif que les TFA (chiffres de EDF).

EDF a précisé que **la partie la plus radioactive des générateurs de vapeur sera prélevée et entreposée sur le site du Technocentre** avant d'être transportée et stockée au Centre de Stockage des Déchets Radioactifs (CIRES) ou au Centre de Stockage de la Haute Radioactivité (CSA) pour les déchets moyennement actifs.

### Il existe donc un vrai problème de la classification du site !

À l'étape de fusion, il sera difficile de savoir si les matériaux traités sont réellement des TFA . En conséquence EDF reconnaît que des métaux plus radioactifs que les TFA seront pris en charge dans le futur Technocentre, ce qui pourrait entraîner une radioactivité plus élevée que prévu sur le site.

D'où **la nécessité d'une classification stricte du site.** Ce site ne peut en aucune façon être considéré comme un simple site industriel au vu des déchets radioactifs qui y seront traités.

Nos préoccupations soulignent l'importance d'une transparence accrue et d'une réglementation stricte dans le domaine de la gestion des déchets nucléaires afin de protéger la santé publique de la population alsacienne et de notre environnement.

### Une exigence de surveillance !

EDF et l'Etat prévoient une classification du site en **Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)** ce qui est presque risible quand on sait qu'il y aurait passage et entreposage de déchets actifs (TFA + FAMA).

La classification en tant qu'**Installation Nucléaire de Base** est donc indispensable pour garantir un suivi et une gestion appropriés des déchets radioactifs sous surveillance de l'ASNR , l'Autorité de Sureté Nucléaire et de Radioprotection .

## Des déchets radioactifs sur nos routes

EDF prévoit d'importer sur le site les générateurs de vapeur et autres métaux TFA provenant des centrales françaises **214 000 tonnes de déchets radioactifs** sur un gisement de 492 000 tonnes. Ainsi que 281 000 tonnes de métaux TFA provenant d'Orano et des sites du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), ainsi que potentiellement des contrats pour des déchets étrangers (comme les 16 Générateurs de Vapeur de ElektraPreussen Allemande).

A cette fin, EDF prévoit un transport multimodal : routier, maritime et fluvial. Un transport Fluvial probable pour les « gros composants ».. Après le **déchargement au port de Colmar-Neuf à construire**, chaque "grand composant" sera transporté par **convoi exceptionnel sur une vingtaine de kilomètres jusqu'au site**. Ce convoi serait effectué soit par train sachant qu'un wagon ne supporte que 60 tonnes. Soit par la départementale 52 qui n'est actuellement pas adaptée à ce calibre de camions. **Il n'y a donc actuellement pas de solution à ces transports** qui puisse servir pour des Générateurs de Vapeur de 300 tonnes et de 20m de long.

EDF prétend que les transports liés au Technocentre seront peu nombreux et permettront de réaliser des économies de gaz à effet de serre ! Et ces transports de déchets radioactifs sont particulièrement préoccupants car ils mettent en danger la sécurité de tous sur nos routes.

Concernant les transports routiers, EDF prévoit **une moyenne de 7 camions de 30 tonnes par jour pour le transport de conteneurs**. On parle de déchets radioactifs qui vont circuler sur nos routes ! Et pour les centrales hors de la vallée du Rhône cela voudra dire transport par mer qu'il faudra rejoindre jusqu'aux ports côtiers (Dunkerque ? Rotterdam ? Amsterdam ?) avant de passer par la Rhin (Pays-Bas, Allemagne) jusqu'au Grand Canal d'Alsace.

### Conclusion

Ce centre de recyclage des métaux, dits faiblement radioactifs, a pour réelle motivation une politique industrielle techno-nucléaire circulaire. La France ne prévoit pas la fermeture de ses 56 réacteurs, au contraire, elle veut ajouter 14 Réacteur Pressurisé Européen (EPR) afin de constituer une Société du tout électrique dans un futur entièrement nucléarisé ! Cette installation va donner une image désastreuse de l'Alsace et pénaliser son tourisme .

La responsabilité de l'Etat, d'EDF, et de tous les décisionnaires économiques et politiques sera totale en cas de problème sanitaire. Pour garantir la santé de la population, il faut développer les énergies renouvelables et mettre en place des politiques d'économie d'énergie !

